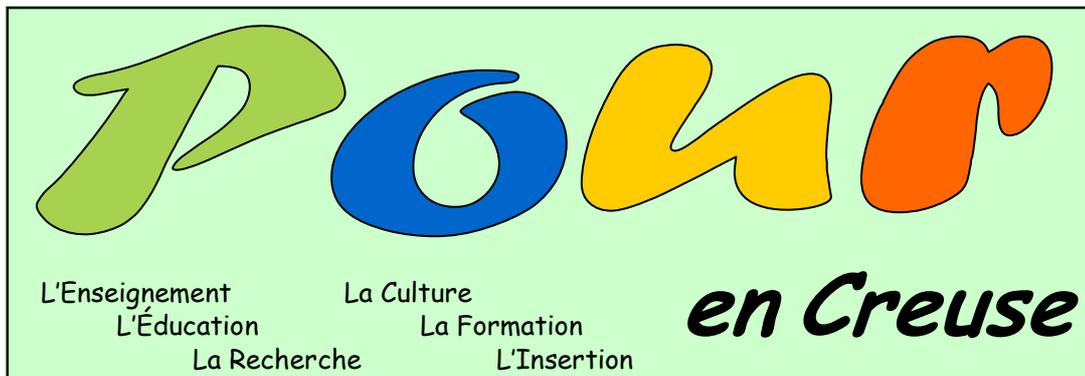




Trimestriel
n°77
Novembre 2013 Prix : 0,30€



Rédacteurs en chefs : Stéphane PICOUT
Directeur de la publication : Sandrine GORGEON
Commission Paritaire : 1112 S 07663
ISSN : 1260 - 2310
Imprimé par nos soins

542-Maison des Associations 23000-GUÉRET
Tél : 05 55 41 16 32
Courriel : fsu23@fsu.fr

TOUS EN GRÈVE

A l'appel du Snuipp-FSU23, du CLIAS-FSU23 et d'EPA-FSU

LE 5 DÉCEMBRE

AG à 10h (salle de la Sénatorerie)

Manifestation à 11h devant l'IA

Rythmes scolaires et conditions de travail
enseignants, territoriaux...tous concernés!

Manifestation le 14/12 à GUÉRET

Carton rouge à la réforme
des rythmes scolaires

Tous devant l'IA à 11h

SOMMAIRE

Actions	p 1
Édito	p 2
Courrier député	p 3
Rythmes scolaires	p 3 à 6
Publicité	p 7
Brèves	p 8

FSU 23

542-MAISON DES ASSOCIATIONS

23000 - GUÉRET

Tél : 05 55 41 16 32

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU 23 et de ses syndicats. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 23, 542, Maison des Associations et des Syndicats, 23000 - Guéret.

Dispensé de timbrage

GUERET CTC



Déposé le
29/11/2013

**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Édito

A l'heure du bilan plus que mitigé de la réforme ratée des rythmes scolaires, on perçoit mieux le sens que le ministre veut donner à la priorité au primaire et l'on peut s'alarmer à juste titre de sa nouvelle entreprise : la réforme du métier d'enseignant.

La FSU 23 par l'intermédiaire de deux de ses syndicats (le SNUipp-FSU23 et le SDU-CLIAS23) a lancé une enquête sur la réforme des rythmes scolaires. Que ce soient les professeurs des écoles ou les agents territoriaux, le résultat est sans appel : celle-ci est insatisfaisante à plus de 70% ! D'autres syndicats, comme EPA-FSU ou le SNEP-FSU sont aussi très critiques sur la mise en place de cette réforme (voir pages « rythmes »).

On ne peut que s'inquiéter par avance des conclusions qui pourraient être apportées au chantier sur la définition du métier de professeur que vient de lancer Peillon.

La refondation de l'école ne peut se faire que par du mieux : du mieux pour les élèves, du mieux pour les conditions de travail des salariés. Cela passe, entre autres, par moins d'élèves dans les classes, par une prise en charge par des professionnels spécialisés de la grande difficulté scolaire, par une réécriture des programmes de 2008, par une véritable formation continue et cela bien avant une réforme des rythmes bâclée et non financée !

C'est dans ce but que la FSU23 appelle les enseignants, mais aussi les agents territoriaux des écoles qui payent un lourd tribut à cette réforme, à tout faire pour réussir la journée de grève du 5 décembre. Le 14 décembre, elle enjoint la communauté éducative dans son ensemble (enseignants, parents, élus) à se réunir pour adresser un carton rouge à ceux qui continuent à faire la sourde oreille.

Stéphane PICOUT

LA FSU 23 A ÉCRIT AU DÉPUTÉ VERGNIER

Le 13 novembre la FSU 23 a adressé un courrier au député Vergnier visant à l'interpeller sur son vote (en 1ère lecture) en faveur de la réforme des retraites de l'actuel gouvernement. S'il réitérait son vote lors du 2ème passage du projet de loi à l'Assemblée nationale, il entérinerait, de fait, la réforme de 2010 qu'il contestait pourtant avec nous dans la rue.

Nous tenions ainsi à lui rafraîchir la mémoire en nous référant à son intervention du 06/10/2010 à l'Assemblée nationale, où il tenait ces propos :

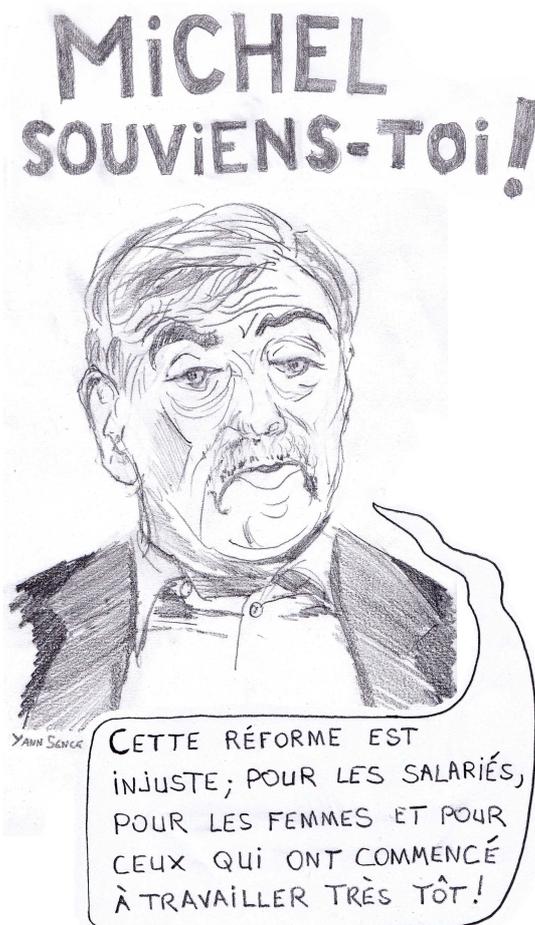
« Monsieur le Premier Ministre, vous me surprenez chaque jour un peu plus par votre sens du dialogue sur la réforme des retraites. Vous refusez d'entendre le mouvement social,...vous tentez même de le minimiser en donnant des chiffres très inférieurs à la réalité. Vous n'écoutez pas non plus les Français qui, pour 70 % d'entre eux, vous disent qu'ils sont contre votre réforme des retraites parce qu'elle est injuste. Injuste pour les salariés, pour les femmes et pour ceux qui ont commencé à travailler très tôt. »

Ainsi qu'à lui rappeler quelques faits marquants :

« Monsieur le Député, des millions de salarié-e-s, de retraité-e-s ont exigé en 2010 d'autres choix pour les retraites. La mobilisation de l'époque dont le parti socialiste était partie prenante (vous-même étiez dans les cortèges) a fortement participé au rejet de la politique conduite par Nicolas Sarkozy, à l'élection de l'actuelle majorité et notamment à votre élection. Il convient de répondre à leurs attentes, exprimées de nouveau cet automne par des manifestations, rassemblements... »

Gageons que ce petit rappel des faits sera entendu et que le député Vergnier, en recouvrant la mémoire, ira dans notre sens lorsque nous l'appelons à « à rejeter ce projet de loi afin d'ouvrir sur d'autres bases le débat sur les alternatives à la baisse programmée des pensions de retraite. » ... affaire à suivre...

Céline BUTTE



RYTHMES SCOLAIRES : LA FSU 23 ENQUÊTE

Qu'en pensent les agents territoriaux ?

(Résultats de l'enquête sur les rythmes scolaires diligentée par le CLIAS 23 – FSU)

Quelle entrée dans la réforme ?

Les personnels qui ont répondu n'étaient pas favorables à cette réforme à 63% et certains (25%) même s'ils y étaient favorables, ne souhaitaient pas que cela se passe dans ces conditions.

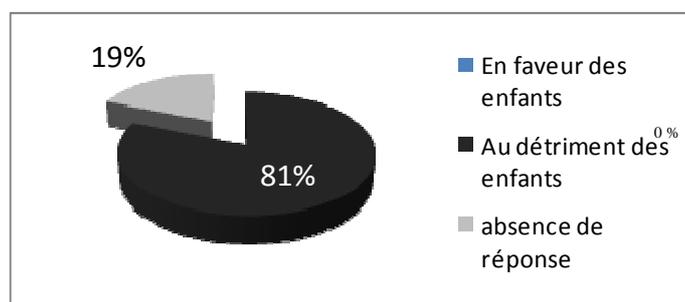
69% considèrent ne pas avoir été associés à la réforme par la municipalité.

Conséquences sur la vie professionnelle.

Que les agents participent ou non à l'animation de ces activités, 81% ont vu leurs tâches quotidiennes évoluer : les temps dévolus au ménage diminuent. Les ATSEM consacrent moins de temps à la préparation des activités de classe. Les conditions de travail se sont dégradés car les agents reconnaissent vivre des situations de stress lié au nombre d'enfants à gérer en périscolaire, au bruit, au rythme effréné des journées...

Les personnels considèrent pour autant que cela n'a pas modifié le travail en équipe ou avec les enseignants (94% les deux). Cependant un renforcement de la cohésion des équipes s'avère nécessaire ce qui s'effectue le plus souvent sur le temps personnel.

Pensez-vous que la réforme s'est faite :



Les agents sont très critiques quant aux bénéfices que peuvent en tirer les enfants. Ainsi 81% pensent que le décret n'améliore pas la prise en compte du rythme des enfants voire même que la réforme s'est faite au détriment des enfants (81% aussi). **94% ont constaté des effets négatifs sur le comportement des enfants : ils sont plus fatigués, plus énervés, plus bruyants, plus agressifs et désobéissants. Les bagarres et les chutes sont fréquentes.**

Conséquences sur la vie personnelle

Beaucoup d'agent habitent à proximité de leur lieu d'exercice et peu (13%) ont vu leur budget impacté.

Par contre, 69% reconnaissent avoir dû modifier leurs activités personnelles... pour suivre le rythme. Certains reconnaissent même préparer des activités sur leur temps personnel.

Quel périscolaire ?

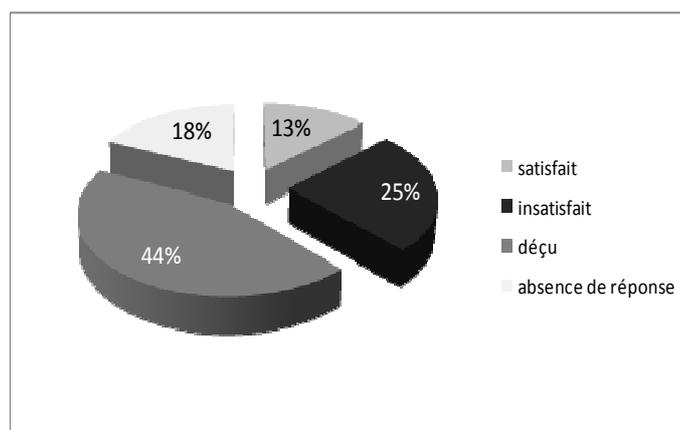
Parmi ceux qui animent des activités, 67% reconnaissent être diplômés (BAFA ou CAP petite enfance). Par contre 67% avouent aussi ne pas avoir eu de matériel fourni par la collectivité pour animer ces activités !

Les taux d'encadrement préconisés sont le plus souvent respectés à Guéret mais rarement à La Souterraine.

Ces agents reconnaissent à 89% avoir des réactions des parents sur la fatigue de leur enfant liée à cette réforme et sur le manque d'information donné par les municipalités sur les activités menées et sur les personnes s'occupant des enfants.

Globalement, comment ressentez-vous l'application de ces nouveaux rythmes ?

Pour conclure, 69% des agents se montrent insatisfaits ou déçus par l'application de ces nouveaux rythmes certains précisant qu'ils ne voient aucun bénéfice pour les enfants ou les personnels. Ils considèrent souvent que la réforme a été trop vite mise en place en l'absence de concertation suffisante.



Qu'en pensent les Professeurs des Écoles ?

(Résultats de l'enquête sur les rythmes scolaires diligentée par le SNUipp 23 – FSU)

On savait déjà que les décisions d'entrée dans la réforme se sont faites majoritairement contre l'avis du Conseil d'école. Mais les personnels ont été souvent entendus sur les horaires retenus.

Contre toute attente, très majoritairement, les personnels considèrent que leur capacité à travailler en équipe n'a pas évolué tout comme les relations avec les parents.

Par contre, ils considèrent que leurs conditions de travail se sont dégradées.

Sur les enjeux de la réforme : on est loin du compte !!!

Seuls 6% des personnels ayant répondu considèrent que le décret améliore la prise en compte des rythmes des enfants...

Seuls 5% des personnels considèrent que la concentration des élèves s'est améliorée...

80% des personnels constatent que les enfants ne sont pas moins fatigués...

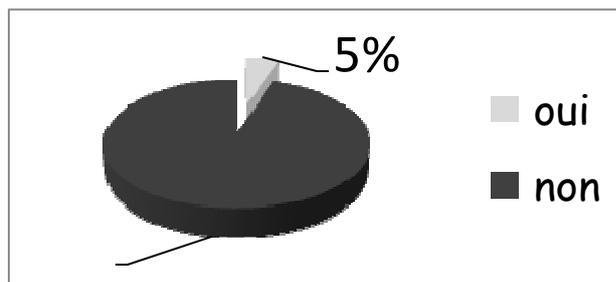
Sur les locaux et les personnels : on déshabille le scolaire pour proposer du péri éducatif !!!

Les personnels ATSEM sont parfois utilisés pour le péri-éducatif et ce au détriment du scolaire.

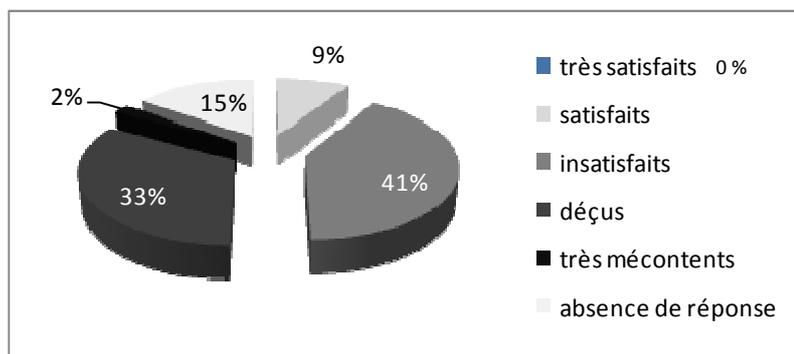
Des difficultés se posent sur l'utilisation des infrastructures ... L'accès à la piscine, au musée...

La gratuité est assurée partout... mais jusqu'à quand ?

Vos conditions de travail se sont-elles améliorées ?



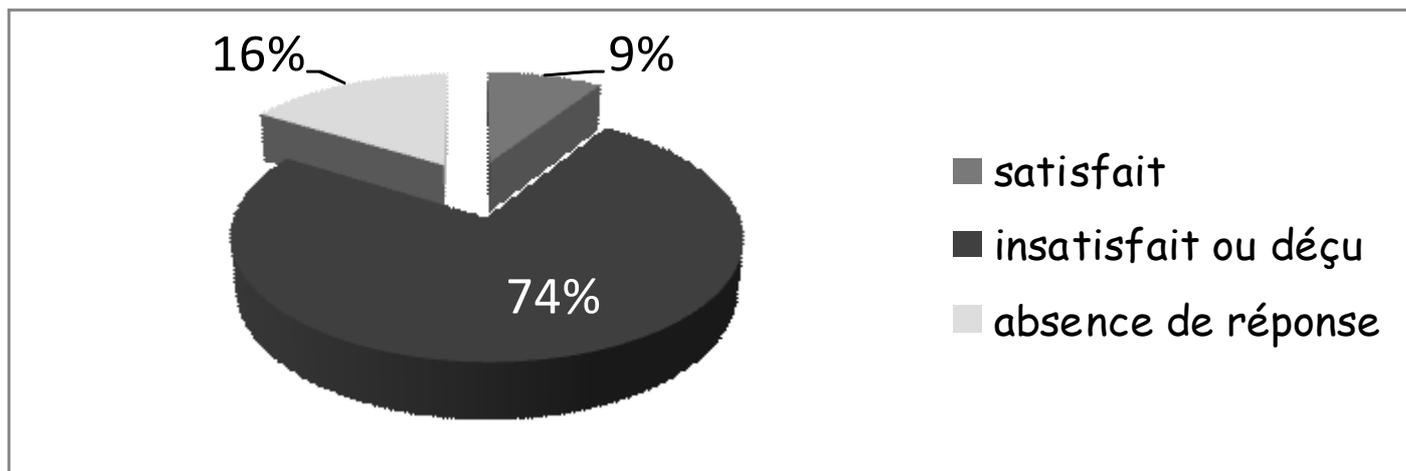
Globalement, comment ressentez-vous l'application de ces nouveaux rythmes dans votre école ?



Les communes qui appliquent la réforme dès la rentrée 2013 étaient volontaires et considéraient sans doute avoir les personnels et les infrastructures pour le faire. Ce sont plutôt des communes importantes et toutes avaient déjà des structures d'accueil péri éducatives type ALSH.

Quand on voit les difficultés que rencontrent ces communes, les inquiétudes du SNUipp 23 – FSU s'en trouvent renforcées.

L'avis des salariés (enseignants ou agents territoriaux) sur l'application de cette réforme est sans appel.



L'AVIS SAVOUREUX DU SYNDICAT EPA-FSU SUR LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

(extrait de la déclaration liminaire de la FSU lors du CTM commun au Ministère de la Santé et au MSJEPVA)

Le syndicat Éducation Pluralisme Action solidaire est un syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale, socioculturelle et sportive. EPA est un syndicat inter-catégoriel qui syndique dans le service public d'Etat les personnels du ministère de la Jeunesse et des Sports quel que soit leur grade, statut, catégorie et fonction, dans le service public territorial les personnels rattachés à la filière animation (sport, jeunesse) et dans le secteur privé associatif les personnels (quel que soit leur fonction) de l'éducation populaire de l'action socioculturelle et sportive.

(...) La Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) et le cabinet ont appréhendé cet enjeu éducatif sans ambition, en toute incapacité de faire valoir le savoir-faire existant de leurs propres personnels sur le versant périscolaire. Les arguments avancés sur la mainmise du ministère de l'éducation sont très largement insuffisants. Le vrai problème est que le MSJEPVA (Ministère des Sports...) s'est contenté de dégrader l'encadrement des activités périscolaires. Il s'en explique d'ailleurs et le justifie désormais devant les parlementaires au travers d'explications qui relèvent de l'enfermement d'une pensée de bureau, ou d'obsédé textuel.

L'approche professionnelle, la démarche d'éducation populaire, si on en avait cette ambition au lieu de la résumer à un bout d'intitulé ministériel, aurait commandé une toute autre approche. Souffrez encore un peu que je vous en expose des éléments de problématique basée sur 35 ans de pratique professionnelle appliquée au théâtre et au développement culturel.

En 2008, les tenants de l'ex gouvernement, qui s'offusquent vertueusement aujourd'hui, ont volé aux élèves de la République deux heures hebdomadaires de culture partagée. La RGPP était là. Cette réduction expose les enfants, depuis toujours, hors de l'école, aux inégalités sociales, économiques et culturelles. Le problème c'est que la réforme Peillon, précipitée, mal concertée, substituée à ces deux heures de culture scolaire volées en 2008, deux heures de temps éducatif payé le plus souvent au moindre coût, accroissant les inégalités de territoire. Et, faute d'ambition de pensée, la DJEPVA et le cabinet accompagnent ça, à coup de dérogation d'une législation BAFA, BAFD qui interdit la professionnalisation du périscolaire. Qui ne produit en immense majorité que des fragments d'emploi précaire.

Si on est un professionnel de l'éducation, comment-peut-on penser qu'on peut bousculer la vie quotidienne en maternelle, même en primaire, par la succession d'une multitude d'intervenants, sans compromettre la fatigabilité et l'attention pendant les heures d'école ? Car la question lourde surgit ici. Le résultat peu convaincant : les enfants passent plus de temps dans les locaux scolaires dans des activités plus morcelées.

Contrairement à l'idée politicienne habilement distillée, les enfants des milieux populaires n'ont pas trop d'école. Certes, aujourd'hui, ils n'y sont pas heureux, s'y ennuiant souvent. Ils y souffrent comme beaucoup de citoyens dans cette République inégalitaire. Mais la problématique des rythmes n'a pas pour volonté de traiter la question stratégique des finalités de l'école. Elle relève d'un autre objectif. Célestin Freinet disait que si l'enfant trouve sens dans ses activités, il ne voit pas le temps passer à l'école. Résoudre un problème de création plastique mobilise autant l'attention que résoudre un problème d'arithmétique ou une question scientifique. Toutes les disciplines scolaires contribuent également à la formation de l'esprit sans hiérarchie entre elles. Toutes demandent un effort qui élève. L'école de la République et ses enseignants de métier portent cette mission publique d'éducation, en collaboration avec des partenaires éducatifs hors de l'école certes. Mais il fallait commencer par ça. Construire les partenariats avec l'école, border les risques de municipalisation qui surgissent partout où des élus se piquent désormais d'être des ingénieurs de l'école communale. Tout ceci, nous l'avons dit en son temps, à la DJEPVA ou ailleurs. Rien n'y a fait. L'investissement périscolaire est supposé relever d'un double souci social et pédagogique. Il apporte la variété, l'ouverture culturelle. Mais en réalité, il s'agit, au travers de faits têtus, de remplir le temps précieux des enfants d'heures d'activités, à moindre coût, que l'on pourra confier bientôt au privé par appel d'offres auprès des mairies. Sans y prendre garde, on est dans le contre-pied de Condorcet. Lui, au nom de la laïcité, voulait protéger l'école des lobbies et pouvoirs locaux grâce à un service national. Aujourd'hui, on ouvre grand le boulevard des inégalités territoriales et du marché scolaire aux appétits de pouvoirs locaux.

Il est probablement trop tard mais deux questions mériteraient cependant d'être sérieusement traitées. Revenir aux 26 heures hebdomadaires sur neuf demi-journées ne passe pas forcément par l'imposition du mercredi matin qui contrarie l'extrascolaire. Le samedi n'est pas la plus mauvaise demi-journée. Mais surtout, en lien avec les associations, les parents, les mouvements complémentaires à l'école, les syndicats et les élus, il faudrait créer dans chaque canton (à l'image du maillage des DDEN) un observatoire des inégalités scolaires piloté et animé par l'éducation nationale. Permettre aux acteurs de l'éducation de réfléchir ensemble, de débattre, de proposer et de créer. Certes, cette proposition suppose aussi une remise en cause des programmes. Elle est exigeante, dérangeante pour plus d'un corporatisme. On aurait aimé que la DJEPVA porte au moins cette ambition. Mais comment une administration peut-elle oser du politique. Nous, c'était notre métier, en tant que professionnels de l'éducation, oser le politique au sens large. C'est pour ça probablement, comme le dit une autre chanson, que notre métier se doit d'être exécuté, par la droite comme par la gauche (mais l'est-elle encore ?). Car en bonne administration, un fonctionnaire, ça fonctionne et ça fait, là où on lui dit de faire.

Nous sommes en plein dogme conçu par une énarchie qui structure la pensée dirigeante, quelle qu'elle soit. Nous sommes en plein discrédit politique. Cette faillite politique est inéluctable par les dégâts qu'elle cause dans les repères sociaux et les conditions d'existence. Triste bilan. C'est le vôtre. Et l'incapacité actuelle du syndicalisme à ouvrir d'autres voies : c'est le nôtre. Ce qui se passe dans notre ministère n'est qu'un tout petit élément de qui est en œuvre ailleurs et met gravement notre République dans l'impasse.

Didier Hude Secrétaire National du syndicat EPA/FSU

(déclaration liminaire complète à consulter sur le site d'EPA (elle vaut le détour !) : <http://www.epafsu.org/wp-content/uploads/2013/11/D%C3%A9claration-liminaire-FSU-CTM-071113.pdf>)

Le SNEP-FSU (Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public) a demandé dès le mois d'Octobre 2013, une audience au Ministère de l'Education Nationale, pour évoquer les difficultés et conséquences qu'entraîne la mise en place de la réforme des rythmes scolaires du premier degré.

En effet, pour le SNEP-FSU, il existe dans le primaire, un risque de confusion et d'affaiblissement de l'E.P.S. obligatoire prévue dans les programmes, sous prétexte d'une augmentation d'animations sportives volontaires dans le temps périscolaire.

D'autre part, leur mise en œuvre par les municipalités a souvent entraîné à la rentrée 2013, la modification ou la suppression de créneaux horaires pour l'E.P.S. obligatoire et pour le sport scolaire du second degré, et ceci alors que les programmations pédagogiques sont établies dès le mois de Juin !

En Creuse, par exemple, un lycée n'a plus accès au gymnase municipal de 14h à 15h30 et ne dispose que du 1/3 de la salle de 15h30 à 18h ! Pour le collège voisin, pas de gymnase de 10h à 11h, et donc une pause méridienne qui ne commence qu'à 12h30 ou 13h, après un cours d'EPS...sauf le mercredi !

En effet, alors même que le manque d'équipements sportifs mis à la disposition des scolaires est reconnu par les pouvoirs publics, la réforme des rythmes scolaires entraîne une nouvelle dégradation de la situation. Le SNEP-FSU mène depuis longtemps une bataille sur la question des équipements sportifs qui sont les « salles de classes » de l'EPS et des lieux d'entraînement et de compétitions pour le million de jeunes licenciés à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)... dont 2500 jeunes creusois !

Alors que le Ministère de l'Education Nationale vient de publier en Avril 2012, un guide des « équipements indispensables aux pratiques sportives scolaires », réduire l'accès à ces installations est manifestement contradictoire et porte une atteinte grave à la mise en œuvre des programmes, à la préparation des examens, et au développement du sport scolaire.

Cette situation pose à nouveau le problème de la responsabilité de l'Etat en matière de développement des équipements sportifs mis à la disposition des scolaires et elle interpelle également sur la pertinence d'une réforme des rythmes scolaires élaborées dans la précipitation.

Annette Durin
Secrétaire départementale du SNEP-FSU

REVUE DE PRESSE

RYTHMES SCOLAIRES ■ Près de 200 manifestants se sont rassemblés hier, à Guéret, à l'appel de la FSU

Un carton jaune en avertissement

A l'appel de la FSU, 200 manifestants, des syndicalistes, des élus et des parents d'élèves, se sont rassemblés hier à Guéret, devant l'Inspection académique. Pour délivrer un carton jaune.

Bernard Gilles
bernard.gilles@univ-limoges.com

La réforme des rythmes scolaires fait toujours des remous dans la Creuse. Tout du moins au niveau de nombreux syndicalistes, élus et parents d'élèves.

De fait à l'appel de la FSU, ce samedi, quelque 200 manifestants se sont rassemblés en fin de matinée devant l'Inspection académique, place Varillas à Guéret.



des parents, tous les représentants de la FCPE, et des élus, toutes tendances confondues, a demandé, au mois de mai dernier, que des modifications permettant l'adaptation du décret au caractère profondément rural de notre département, soient adoptées.

Un carton jaune... avant le rouge

De fait, la FSU et tous ceux qui demandent une réécriture du décret estiment qu'il doit y avoir des possibilités de dérogation sur le nombre de demi-journées (de 8 à 10), que la primauté du Conseil d'école doit garantir une organisation adaptée aux réalités locales et que le financement de la réforme par le budget de l'Etat permette de garantir une certaine équité sur le territoire national. Bien évidemment, « une réforme imposée par l'Etat, doit être financée par l'Etat, de manière pérenne ».

De conclure, sous les applaudissements et les cris des manifestants rassemblés hier à Guéret : « Il est grand temps que le dialogue s'installe car il est à craindre que le carton jaune ne se transforme en carton rouge ! »

D'ailleurs, si cet appel au dialogue n'est pas entendu lors des instances départementales et locales qui s'annoncent dans les prochains jours, la FSU a d'ores et déjà proposé une journée d'action « pour l'ensemble de la communauté éducative, le samedi 14 décembre ». ■

Dans la rue, mobilisation aussi

La FSU 23 avait appelé à une manifestation samedi matin devant la direction académique après la réunion extraordinaire de l'AMAC. Près de 200 personnes, enseignants, parents d'élèves et élus ont voulu faire entendre leur position, ils veulent une réécriture du décret.

Des cartons jaunes ont été sortis samedi matin. Non pas à l'équipe de France de football et pourtant ils auraient pu mais bien au préfet, à la DASEN, au ministre de l'Education nationale. Après la réunion extraordinaire de l'association des maires et adjoints de la Creuse qui portait exclusivement sur la réforme des rythmes scolaires (voir ci-dessus), la FSU 23 avait appelé à manifester. Près de 200 personnes, enseignants, parents et élus ont demandé la réécriture du décret. Pierre est au CP à l'école annexe de Guéret et en ce

samedi matin, il est très fatigué. Sa mère, Valérie, le constate de plus en plus souvent. Il n'arrive pas à se lever le matin, il s'endort dans la voiture dès la sortie de l'école. Et elle a fait le choix de ne pas le mettre aux activités péri-éducatives. Valérie avait envie d'une vraie réforme de fond, « les rythmes étaient peut-être pas satisfaisants avant mais là j'ai été déçue de la manière dont elle a été menée. Et c'est encore moins satisfaisant ». A La Souveraine, la réforme est également mise en place depuis la rentrée. Mais elle ne contente pas tout le

monde. Si d'après le bilan réalisé par les parents d'élèves, 20% sont pour le retour aux 4 jours par semaine, les autres sont prêts à essayer de nouvelles choses mais « pas dans cette configuration existante, comme un maman de Tristan l'Hermite. Les parents indépendants, l'APE et la FCPE exigent dès janvier des modifications sur les horaires, le taux d'encadrement, dans le but d'être entendu ». Si ce n'est pas le cas, des actions sont envisagées. Pour Véronique de Saint-Quentin-la-Chabanne, cette réforme n'est pas adaptée



Dans la rue, une vingtaine d'élus ont rejoint enseignants et parents d'élèves mobilisés.

aux enfants et surtout aux petites écoles de campagne. Dans les rangs, des parents et leurs enfants mais aussi des élus de tout bord en écharpe. «L'école, cela transcende les clivages politiques», avouent Nicolas Simonnet et Vincent Turpinat. Ils viennent d'approuver la motion présentée par Alain Cléidère lors de la réunion de l'AMAC. Ce vote ravit Stéphane Picout, secré-

taire départemental de la FSU. Le syndicat réaffirme sa position et demande avec un temps réparti sur 8 à 10 demi-journées, la primauté du conseil d'école et une réforme financée à 100 % par l'Etat.

Carton rouge en décembre ? Après la distribution de cartons jaunes devant la direction académique, le cortège défile devant l'école

Assolant, la mairie puis la préfecture. Un nouveau carton a été adressé au préfet... qui a dû en trouver davantage dans sa boîte aux lettres... Maintenant, « cela doit évoluer dans les instances (CISD, CDEN, ndlr) », note Stéphane Picout. Si ce n'est pas le cas, Fabrice Cougnas a déjà averti, le carton rouge sera brandi le samedi 14 décembre prochain.

ENSEIGNEMENT

RECHERCHE

CULTURE

SPORTS



PRÊTS IMMOBILIERS,
CRÉDITS CONSO,
ÉPARGNE,

SOLIDAIRE
DE VOS
ENGAGEMENTS

ASSURANCES,
SERVICES BANCAIRES,
SOLIDARITÉ ET MUTUALISME

LA BANQUE DU MONDE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**Caisse de Crédit Mutuel
Enseignant de Limoges**

Le Colisée

13 Place Jourdan - 87000 Limoges

Tel. 05 55 10 09 78 - Fax. 05 55 49 14 97

e-mail : 3655000@cmlaco.creditmutuel.fr

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr



LE SÉNAT REJETTE TOUT EN BLOC

Après la réforme des retraites, c'est au tour du projet de loi de financement de la sécurité sociale d'être rejetée par le Sénat.

Un vent de révolte soufflerait-il sur la plus vénérable de nos institutions ?

NE PAS ACCEPTER L'INACCEPTABLE

Depuis plusieurs semaines, des attaques racistes se multiplient à l'encontre de la ministre Christiane Taubira.

La FSU condamne fermement toutes les attaques à caractère raciste, doublées par ailleurs de sexisme, dont madame Taubira est l'objet.

Des forces politiques, largement gangrenées par les idées de l'extrême-droite, sur l'utilisation des émigrés comme boucs émissaires notamment, ont depuis longtemps préparé le terrain des dérives populistes et racistes quand ils ne les ont pas directement initiées.

Ainsi lorsque Jean-François Copé énonce : « *Quand on vote FN, on a la gauche qui passe...et on a Taubira* » les limites de l'allusion à caractère raciste sont déjà dépassées. Les sous-entendus sur le lien entre l'arrivée de la gauche au gouvernement et la prétendue invasion des étrangers est explicite, de même que le rôle de la gauche dans le renforcement des idées du FN.

Les déclarations du ministre de l'Intérieur sur la présence des Roms alimentent aussi ce climat de stigmatisation. Elles contribuent à placer les questions sécuritaires au premier plan alors que c'est de la satisfaction des besoins sociaux dont il faut avant tout parler.

Car la situation économique et sociale extrêmement dégradée génère une inquiétude profonde et légitime dans l'opinion.

Le gouvernement doit maintenant y répondre.

Sans réaction la plus large possible, le risque est de contribuer à accentuer la banalisation de la xénophobie et du racisme.

La FSU se doit de porter les valeurs de tolérance, de respect, d'égalité et de démocratie. Elle appelle à une réaction forte et unitaire.

Des premières élections dans les ESPE à l'encontre des principes de représentativité

Après avoir été créées dans l'urgence au 1er septembre, les statuts de chaque École Supérieure du Professorat et de l'Éducation ont été écrits par les recteurs avec un petit comité dont sont très souvent exclus les personnels de l'ESPE.

Les élections du conseil d'école de l'ESPE se déroulent actuellement dans de très mauvaises conditions, véritable déni de démocratie.

Les listes électorales ont été constituées souvent dans la plus grande opacité et sur des critères fluctuants selon les universités. Certains formateurs des ESPE se sont vus refuser le statut d'électeur !

Les étudiant(e)s inscrit(e)s en M2 MEEF (master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) peuvent voter dans certains ESPE (ex. à Bordeaux), mais sont exclu(e)s des listes ailleurs (ex. à Rennes).

Les dates d'élections choisies souvent à la hâte laissent peu de temps entre le moment de l'annonce des listes électorales et le dépôt des listes pour une information auprès des étudiant(e)s.

Les élections se déroulant souvent les jours où les étudiant(e)s ne sont pas en formation, et sans possibilité de procuration, ni vote par correspondance on peut s'attendre à une très faible participation.

La fausse bonne idée de mettre en place une parité par collège, sans tenir compte de la réalité d'un corps enseignant féminisé dans les ESPE conduit, faute de personnels masculins, à établir des listes incomplètes...

La FSU veille à l'organisation et au déroulement de ces élections et déposera des recours en cas de dysfonctionnements.

8 Elle considère cette année comme transitoire et demande la remise à plat des modalités d'élection dans les ESPE pour assurer une représentativité incontestable des personnels.

